



SUPRA™ ALIMENTAIRE

Détartrant concentré contact alimentaire

DESCRIPTION :

Mélange d'acide, de tensio-actifs non ioniques, séquestrant, parfum et colorant...

FONCTIONS :

Détartrant concentré pour chaudières, distributeurs automatiques, machines chauffantes (bains-marie, marmites, lave verres, percolateurs, cafetières, théières, stérilisateur, machines à laver la vaisselle...), des fontaines réfrigérantes, des machines à glaçons, verrerie, surfaces en inox, etc...

Détartrant spécialiste des cuisines.

Permet aussi la suppression des dépôts de tartre, de calcaire, des laitances de plâtre, de ciment et des traces de rouille sur le carrelage, la terre cuite, la pierre naturelle et les sols thermoplastiques.

CARACTERISTIQUES :

Aspect : liquide incolore

pH à l'état pur : < 1

Densité à 20 °C : 1.11 +/- 0.005

MODE D'EMPLOI :

S'emploie par trempage ou circulation.

- ✓ Diluer dans de l'eau de 10 à 20 % selon le degré d'entartrage et le support à traiter.
- ✓ Après le détartrage, neutraliser avec **un produit neutralisant**.
- ✓ Rincer à l'eau potable.
- ✓ pour le sol, utiliser diluer de 10 à 50% selon le support et le degré d'entartrage.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Contient : acide Phosphorique >10% Classé C = **CORROSIF**. Tensio-actifs non ioniques
Port de gants ménagers.

Ne pas laisser à la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits. En cas de projection oculaire ou cutanée, rincer abondamment à l'eau. Oter tout vêtement souillé.
Dans tous les cas se référer à la FDS.

Conforme à l'arrêté du 08/09/99 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Edition de MAI 2016 – annule et remplace les précédentes.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent ont pour but de vous conseiller avec un souci permanent de bien vous servir mais sans aucun engagement de notre part. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente